



République Française

Département  
du Nord

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	15
Pour	Contre	Abstention
18	0	0

Date de convocation  
Le 7 Avril 2021

Objet de la délibération

Demande de subvention  
VILLAGE ET BOURG -  
programmation 2021- création  
et installation d'un terrain  
multisports au centre bourg de  
Cappinghem »

CM 2021//04-D09

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

le 22/04/2021

## Extrait du registre Des délibérations du conseil municipal Commune de Cappinghem

Séance du 14 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un, le 14 avril, à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Mme FICHELLE, 1<sup>er</sup> adjointe de la commune.

Présents : MC.FICHELLE, A.TRICOIT, V.PARABOSCHI, T.WIDHEN, V.DUCOURAU, G.TRAPASSO, G.CHATEAU, F.TREDEZ, E.BARBAY, JM.CLERFAYT, M. WALICKI, A.KIMOUR, K.UDRY, J. AGNIERAY, N. ROUBAUD,

Absents excusés avec pouvoir :

Ch. MATHON > pouvoir à MC. FICHELLE, S. DUMORTIER > pouvoir à G. CHATEAU, P. MOUCHON > pouvoir à F. TREDEZ

Absents excusés sans pouvoir : G. OUDAERT

Secrétaire de séance : A. TRICOIT

Monsieur le conseiller délégué aux finances présente au conseil municipal le projet de création et d'installation d'un terrain multisports situé au centre bourg de Cappinghem et propose de solliciter une demande de subvention VILLAGE ET BOURG - programmation 2021 au titre du projet d'aménagement dans le domaine du sport à hauteur de 50 % :

- L'estimation du coût des travaux HT est de : 88 547.20 € HT
- Le montant de la subvention village et bourg sollicitée est de : 44 273.60 € soit 50%
- L'autofinancement prévu est de : 44 273.60 €

Le Conseil Municipal, après délibération, **ACCEPTÉ ET AUTORISÉ**

- ↳ Le projet de création et d'installation d'un terrain multisports au centre bourg de Cappinghem»
- ↳ La demande de subvention VILLAGE ET BOURG - programmation 2021
- ↳ Monsieur le Maire à établir et signer tous les documents s'y référant.

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Madame FICHELLE,  
Par délégation du Maire,